



99 bis Avenue du Général Leclerc – 75014 PARIS

Site : <http://www.sitecommunistes.org>

Hebdo : communistes-hebdo@sitecommunistes.org

Courriel : communistes@sitecommunistes.org

27/03/2023

Résumé des questions économiques et sociales.

n° 115 semaine 27 mars 2023

Depuis le passage en force du gouvernement par le recours au 49-3, la jeunesse revitalise le mouvement social dans les rues, en appui des secteurs bloquants. Mais les étudiants et lycéens font face, depuis mi-janvier, à une intensification de la répression. Présence policière démesurée, gazage, gardes à vue arbitraires ou pression administrative : la panoplie est large.

Depuis le recours à l'article 49-3, le 16 mars, les manifestations spontanées, largement portées par la jeunesse, s'enchaînent jour après jour à Paris et dans les grandes villes de France. Dans les universités, un regain de l'organisation étudiante s'observe. À Tolbiac (Paris I), qui se veut l'épicentre de la contestation étudiante dans la capitale, une AG a réuni près de 1000 participants. **Sous étroite surveillance policière :**

Les vidéos de violences policières se multiplient sur les réseaux sociaux, ces derniers jours. Mais les lycéens et étudiants font face à des épisodes répressifs depuis déjà le 19 janvier. « Il y a une volonté de museler cette jeunesse par la violence, et une violence plus que manifeste aujourd'hui », dit Aurélie, parent d'élève au lycée Hélène-Boucher de Paris et membre du collectif Anti répression lycées, créé le mois dernier en Île-de-France.

Un des épisodes médiatisés de la séquence est la répression du blocage du lycée Racine (Paris) le 7 février. Ce jour-là, trois lycéens sont arrêtés et placés en garde à vue pendant une trentaine d'heures, un peu moins pour l'un d'entre eux. « Ça a été un des éléments déclencheurs pour s'organiser en collectif », souligne Cloé Buisson, enseignante au lycée Colbert (Paris), également membre d'Anti répression lycées.

Gardes-à-vue de mineurs :

À Marseille, les lycées Thiers, Saint-Exupéry et Jean-Perrin ou encore le lycée Théodore-Ozenne à Toulouse connaissent également des répressions violentes d'actions de blocage. « Cela dépend aussi de la manière de réagir des chefs d'établissement », « Certains appellent par exemple la police dès qu'ils sont prévenus qu'un blocage va avoir lieu. »

À Lyon, « un policier s'est permis de tirer un flashball vers un lycéen, la semaine dernière. Le lycéen n'a pas eu besoin d'aller à l'hôpital heureusement ». À Marseille, les interpellations et gardes-à-vue de lycéens se multiplient tellement que l'« on envisage d'y ouvrir une "legal team" locale », ironise le responsable syndical.

La peur de la police :

Sabrina, enseignante de physique-chimie, abonde : « Beaucoup de gamins ici ont des parents d'origine étrangère qui ont peur de la police, tout simplement. Il y a l'idée de ne pas faire de vagues. C'est très courageux de se mobiliser dans ce contexte ».

Dans les villes de banlieue du 93 et d'ailleurs, « cela fait des années qu'on est choqué par la répression. Je pense que tout le monde se souvient des images des lycéens de Mantes-la-Jolie fin 2018 », rappelle Cloé Buisson du collectif Anti Répression Lycées. Ces lycéens avaient été forcés à s'agenouiller par des policiers qui leur avaient lancé cette phrase : « Voilà une classe qui se tient sage ».

Cette peur existe aussi chez leurs aînés : les étudiants. Non loin du lycée Utrillo se trouve l'université de Paris-8, à Saint-Denis. Trois amis prennent l'air devant l'entrée. Parmi eux, Léa*, étudiante en musicologie : « Je ne suis pas très imposante, je n'aime pas aller en manifestation toute seule. Du coup, je m'abtiens un peu. Des amis me racontent leurs mauvaises expériences avec la police, les gardes à vue pour un rien... Ça me fait un peu flipper. »

« Violence préventive » :

La jeune femme cite le cas de Léo, étudiant à Paris 8, militant au NPA et à Révolution Permanente, placé en

garde-à-vue puis déféré au tribunal. Ressorti au bout de 50 heures, le 19 mars, il a écopé d'une interdiction de manifester et d'un futur procès en septembre. À l'intérieur de Paris 8, dans un hall recouvert de tags où se tient une AG, Abel*, chargé de cours, voit en Léo un exemple parmi d'autres de la « violence préventive » exercée par les forces de l'ordre contre la jeunesse.

« *Les mobilisations spontanées donnent du courage à tout le monde pour prendre en main le mouvement social. L'Etat l'a bien compris* », analyse Abel. « *Ils essaient de casser cette spontanéité de la jeunesse pour éviter que cela ne prenne de l'ampleur, que les travailleurs s'en saisissent pour y puiser du courage* ».

Les cas de répression des étudiants se multiplient dans plusieurs villes. Le 7 mars à Grenoble, alors que le cortège étudiant rejoint la manifestation du centre-ville depuis le campus, « *on a été arrêtés par un barrage d'une vingtaine de CRS. Ils nous ont ordonné de nous disperser et qui nous ont gazés avec des lacrymos* », raconte Emma, présidente de l'Unef locale. « *On a essayé de rester en groupe compact et de prendre un chemin sur le côté mais d'autres CRS sont arrivés par-derrière et nous ont matraqués* », raconte-t-elle encore.

Les étudiants ont fini par échapper au dispositif « **au bout d'une trentaine de minutes, après que la CGT ait fait pression sur eux en disant qu'ils ne feraient pas partir la manif sans nous.** » Une intervention du même type a lieu deux jours plus tard, le 9 mars, à Nantes. Plusieurs associations et syndicats ont dénoncé à cette occasion « *différentes violences et intimidations* », après la levée d'un barrage filtrant sur le périphérique.

Des « policiers en tenue anti-émeutes » dans l'université :

La répression s'installe aussi au cœur même des universités. Des dispositifs de contrôle drastiques, voire des fermetures complètes de bâtiments universitaires, ont eu lieu ici et là lors des mobilisations. Une forme de répression administrative visant à empêcher les actions de blocage et les occupations. On retrouve par exemple cette pratique le 10 février à Paris 1 Panthéon-Sorbonne ; ou le 7 mars à l'université Paul-Valéry à Montpellier.

« *La politique de répression du gouvernement passe d'abord par les présidences d'université qui essayent d'étouffer le mouvement en généralisant les cours à distance.* »

Le 17 mars, à Grenoble, des étudiants ont envahi le hall d'entrée de la présidence pour exiger justement que le distanciel ne soit pas utilisé contre la grève. Le directeur général des services a proposé de recevoir une délégation de trois jeunes ; mais les 150 étudiants réunis dans le hall et à l'extérieur souhaitent un échange devant le groupe élargi. « *Sinon, à chaque fois ils nous font de la langue de bois dans le bureau et on obtient rien* », justifie Emma de l'UNEF.

C'est alors que les étudiants restés à l'extérieur alertent sur l'arrivée « *d'environ cinq camions, pour un peu plus d'une vingtaine de policiers* ». En apprenant, via des agents de sécurité, que le directeur général des services est « *parti par une issue de secours, après avoir appelé la police* », ceux occupant le hall prennent la décision d'en sortir. Face à eux : des « *policiers en tenue anti-émeutes, entrés en bousculant un peu des camarades de l'extérieur* », décrit Emma. « *Ils n'ont pas eu à utiliser la force pour que l'on sorte. Mais ça nous a choqués* », soutient la responsable de l'UNEF. « *On chantait des slogans et un envahissement de la présidence, ça se fait régulièrement...* »

D'autres présidences d'universités n'ont pas hésité à faire intervenir les forces de l'ordre, comme à Strasbourg, Brest ou encore sur le site de l'EHESS à Aubervilliers, où 20 étudiants ont été placés en garde à vue le 23 janvier. « *On a l'impression que les présidents d'université ont pour consigne de ne pas lâcher du lest sur l'organisation étudiante* ».

APPEL INTERSYNDICAL : LA MOBILISATION SOCIALE S'ACCENTUE, C'EST L'HEURE DU RETRAIT !

A l'appel de l'ensemble des organisations syndicales et de jeunesse, la 9ème journée de mobilisation contre la réforme de retraites a encore réuni plus de 3 millions de manifestants, ce qui en fait l'une des plus importantes depuis le début du mouvement social. La jeunesse s'est aussi largement mobilisée. Massifs et déterminés, ces manifestations, ces actions intersyndicales, ces grèves et ces débrayages sont une réponse aux contre-vérités exprimées par le Président de la République et son entêtement incompréhensible. L'intersyndicale réaffirme que contrairement aux propos du président de la République, de nombreuses alternatives aux mesures d'âge ont été formulées. Aucune n'a été sérieusement étudiée. La responsabilité de la situation explosive n'incombe donc pas aux organisations syndicales mais bien au gouvernement. Alors que l'exécutif cherche à tourner la page, ce mouvement social et syndical pérenne et responsable, confirme la détermination du monde du travail et de la jeunesse à obtenir le retrait de la réforme.

A l'issue d'un parcours parlementaire chaotique, au cours duquel le gouvernement a utilisé tous les outils constitutionnels à sa disposition permettant de limiter l'exercice démocratique, le texte de loi est à présent soumis au Conseil Constitutionnel. Dans ce cadre, l'intersyndicale lui adressera prochainement des contributions explicitant les raisons pour lesquelles cette loi doit être entièrement censurée.

Face à l'absence de réponse de l'exécutif, Président de la République en tête, les organisations syndicales et de

jeunesse, ont demandé publiquement une consultation citoyenne. Les parlementaires se sont saisis de l'outil constitutionnel à leur disposition et ont transmis un projet de Référendum d'Initiative Partagée au Conseil constitutionnel. Les organisations syndicales et de jeunesse sont prêtes à y prendre toute leur part dans le périmètre de leur représentation du monde du travail et de la jeunesse. Le puissant rejet social de ce projet est légitime et son expression doit se poursuivre. Revendiquant le retrait de la réforme des retraites, l'intersyndicale appelle les millions de travailleurs et travailleuses, les jeunes et les retraités à continuer de se mobiliser. Elle appelle à des rassemblements syndicaux de proximité ce week-end et à une nouvelle grande journée de grève et de manifestations mardi 28 mars partout dans le pays. L'intersyndicale se réunira mardi 28 mars au soir.

RÉQUISITION AU DÉPÔT PÉTROLIER DE FOS : FAIRE FRONT, L'INTERSYNDICALE DOIT ORGANISER LA RIPOSTE !

Mardi 21 mars, le gouvernement a annoncé la réquisition de travailleurs du dépôt pétrolier de Fos-sur-Mer où la grève est toujours aussi massive. Annoncée par la ministre de la Transition énergétique, ces réquisitions visent à briser la grève sur le dépôt qui commence à occasionner des pénuries de carburant, avec **37% des stations-essence à sec dans les Bouches-du-Rhône**.

Cette mesure autoritaire, qui fait suite aux réquisitions la semaine dernière contre les éboueurs parisiens mais aussi à l'expulsion des grévistes qui bloquaient le dépôt pétrolier de Donges. Dans l'ensemble de ces cas, l'objectif est clair : casser les grèves reconductibles qui perturbent fortement le fonctionnement de l'économie. Des mesures face auxquelles les travailleurs se préparent, à l'image de la raffinerie de Normandie où la CGT Total expliquait hier qu'en cas de réquisition, « *on empêchera les réquisitionnés de rentrer.* »

Face à l'offensive, un rassemblement a été appelé par la CGT dès 9h30. Contre la répression, qu'elle passe par les réquisitions, l'envoi de policiers expulser les piquets ou les violences et interpellations dans les manifestations, il faut faire front et s'organiser. Le gouvernement est affaibli et la solidarité est notre arme contre ses mesures autoritaires mais aussi pour passer à la contre-offensive.

De ce point de vue, il faut exiger de l'intersyndicale une réponse à la hauteur des attaques violentes contre le droit de grève et les manifestants des derniers jours. Les directions syndicales doivent se positionner de façon urgente pour dénoncer mais aussi organiser la riposte, en mettant tous leurs moyens au service de la solidarité mais aussi de la généralisation de la grève face au gouvernement.

PARIS : LES ÉBOUEURS TIENNENT BON !

La grève reconduite jusqu'à lundi 27 mars dans les trois usines d'incinération des déchets parisiens !

Sans surprise, le discours d'Emmanuel Macron n'a pas entamé la détermination des salariés des trois usines d'incinération des déchets parisiens (Ivry, Issy-les-Moulineaux, Saint-Ouen) où 100 % des travailleurs sont en grève. La reconduction du mouvement jusqu'à lundi au moins a été votée en assemblée générale en début d'après-midi.

« **Normalement 1.000 camions-bennes rentrent chaque jour, là on en laisse passer que 60 à 80** », explique le secrétaire général du syndicat de production de la région parisienne, qui fait partie du secteur mines énergie. Chaque incinérateur produit à la fois de la chaleur pour le chauffage de 100.000 logements, et de l'électricité pour 30.000 logements. « *C'est 15.000 mégawatts en moins chaque jour en ce moment, l'équivalent de 15 tranches nucléaires* ». « *Ils peuvent toujours essayer de nous réquisitionner, mais il y a tant de métiers en jeu qu'il va être compliqué de contraindre l'ensemble de la chaîne* ».

MINES / ENERGIES : Le gouvernement porte seul la responsabilité de l'escalade de la colère dans le pays !

Quoi qu'il se passe aujourd'hui, par la lutte la démocratie sociale veille !

Pour les députés hésitants, l'heure est à la raison. Pour nous, l'heure est à la résistance. *Le petit roi* Macron a provoqué les électriciens, les gaziers et les énergéticiens en jouant la carte de la rupture du dialogue, nous lui répondons par l'organisation d'un choc énergétique national. Ciblons l'oligarchie mais aussi celles et ceux qui pourraient voter ce projet de loi ! Actuellement, plusieurs camarades sont ciblés. Par exemple nos camarades Renaud, Jean-Philippe, Simon et Amor du syndicat Energie Marseille Ville, viennent d'être convoqués au commissariat et mis en garde à vue pour des faits remontant à juin 2022 !

Personne n'est dupe, la date n'a pas été choisie au hasard, ils veulent museler la colère des travailleurs par la peur. Les véritables responsables de la situation explosive dans le pays ne sont pas inquiétés. Ils sont tranquillement installés à l'Élysée, à Matignon et dans les ministères. Ils ont peur, ils nous craignent, ils nous haïssent !

Les militants CGT sont convoqués au tribunal pour la mi-septembre !!!

Par l'action collective et la grève massive, nous sommes convaincus que nous allons gagner.

APRÈS LE 49.3 : LE PLUS GRAND STOCKAGE DE GAZ D'EUROPE MIS À L'ARRÊT PAR LES GRÉVISTES À CHÉMERY (LOIR-ET-CHER) !

Après l'annonce du passage de la réforme des retraites par 49.3, les travailleurs de l'énergie en grève reconvertible radicalisent le combat et mettent à l'arrêt plusieurs sites centraux de stockage de gaz.

Le plus important site de stockage d'Europe, situé à Chémery, a été mis à l'arrêt par les grévistes de Storengy (sous-filiale d'Engie). « On a vu l'effet du 49.3, et sur les stockages et les terminaux méthaniers on n'est pas en reste », confirme le responsable national du gaz à la CGT Engie.

Dans son communiqué, la CGT Mines-Energie 41 déclare : « *Avec l'utilisation du 49.3, le gouvernement a fait le choix d'un passage en force. Depuis cette annonce, les vannes des puits de gaz se ferment les unes après les autres. Le président Macron a réussi à mettre hors service tous les puits du plus gros site de stockage de gaz d'Europe* ». Ajoutant : « *Les syndicats FNME-CGT ont décidé de poursuivre et amplifier les actions. [...] Le 49.3 n'a fait que renforcer la lutte, les énergéticiens ne lâcheront rien.* »

« Les salariés grévistes en colère ont décidé d'arrêter les sites petit à petit, celui de Chémery vendredi. Celui de Cères, la semaine d'avant. » Les grévistes ont réduit le débit à 70.000 mètres cubes par heure, soit « **le minimum technique pour ne pas endommager les machines** » selon un délégué du personnel CGT.

Depuis le 7 mars, les 11 sites de stockage Storengy sont en grève, ainsi que l'ensemble des terminaux méthaniers de France (Elengy), au nombre de quatre. On compte 80 à 90% de grévistes sur les sites bloqués : « *Ça fait depuis 1993, que je suis dans cette société, et je n'ai jamais vu une telle mobilisation, une telle détermination* » déclare un militant syndical.

La direction de Storengy déclare que « *cela n'a pas d'impact sur les livraisons, nous continuons à alimenter nos clients* ». Tout comme elle la direction d'Engie, assure à propos de la mise à l'arrêt des sites de stockage que *cela n'a pas d'impact concernant [ses] clients et la demande de gaz naturel* ».

Une tranquillité affichée par la direction et démentie, aussi bien sur l'état des stocks : « *Il y a zéro émission côté Elengy sur le réseau de GRT. On a très largement diminué les stocks de fin d'hiver. Le 7 mars on était à 50% de stocks et aujourd'hui on est à moins de 30%* », que sur les terminaux méthaniers : « *ce qu'il se passe sur les terminaux est très important. Ils sont hyper inquiets parce que l'activité est complètement à l'arrêt* ».

Si la direction d'Engie minimise publiquement les effets de la grève, ses effets économiques se font bien sentir : « *Je me suis entretenu avec Nelly Nicoli, la nouvelle directrice générale d'Engie aujourd'hui qui pleurait sur le fait que la grève leur coûtait 10 millions d'euros par semaine depuis le 6 mars et qu'il fallait à tout prix qu'on reprenne le travail.* » conclut le syndicaliste.

NANTES : VICTOIRE DES POSTIERS GRÉVISTES CONTRE LA RÉPRESSION !

Après quatre jours de piquet de grève, sept postiers, syndicalistes CGT et Sud, ont été assignés pour entrave à la circulation des biens et des personnes, (avec des demandes d'amendes de 1.000 € par heure d'occupation). À l'audience, la direction de la poste a abandonné les poursuites. La répression a perdu.

L'audience n'a pas duré deux minutes. D'une petite voix, l'avocat de la direction de La Poste lâche que son client se désiste de son assignation en référé. Il rappelle brièvement que le blocage a duré quatre jours, à la plate-forme industrielle du courrier d'Orvault (PIC), puis à la plate-forme de Carquefou, au nord et à l'est de l'agglomération nantaise. Mais ces centres de tri ayant été débloqués à partir du 21 mars, « *l'assignation était donc sans objet* ».

En sortant de la salle d'audience, les militant-es, qui avaient dû enlever leur chasuble siglé et ranger leurs drapeaux pour pénétrer dans le palais de justice, sont perplexes : « **ça veut dire quoi ?** »... « **Ah, c'est comme retirer sa plainte ? Ben on a gagné, alors !** »

Sur le parvis du tribunal, l'annonce de l'abandon des poursuites déclenche une jolie ovation. « **Toutes les victoires sont bonnes à prendre** ». Même si un de ces postiers pondère : si la vengeance patronale a fait pschitt, la menace a laissé un peu d'amertume : « Ça nous a détourné de la mobilisation contre la réforme des retraites pendant quelques jours ». Et la manœuvre a bel et bien brisé l'élan de la grève, le blocage étant levé collectivement et par solidarité par le piquet de grève pour ne pas faire porter plus de risques aux camarades envoyés au tribunal, et sous la menace de nouvelles assignations et de pénalités financières.

Une offensive contre le droit de grève !

Cette assignation pour *entrave à la circulation des biens* [les lettres] *et des personnes* [les non grévistes] n'a ciblé que des responsables syndicaux, alors que 60 personnes étaient présentes à chaque fois. Et qu'en fait, seuls les camions de transport du courrier étaient bloqués, le personnel non gréviste pouvant entrer et sortir sans encombre. Mais la direction a considéré que les machines de tri étaient à l'arrêt et les tournées paralysées, les non grévistes n'avaient plus de travail à effectuer, rendant les grévistes responsables de ce qui a été présenté

comme « *une atteinte à la liberté du travail* », le terme déguisant mal une offensive contre le droit de grève. C'est un mode de sanction inédit dans la région, ces assignations ayant été délivrées par surprise alors qu'un huissier était sur place tous les jours pour prendre en photo les feux des piquets de grève. **Reste que le rapport de force a permis de bloquer ce coup de pression.**

En quittant le tribunal, les quelques deux cents militants ont rejoint le rendez-vous de la manif. Mais ce n'était pas un retour à la normale puisque la manifestation nantaise a battu les records des semaines précédentes, avec 80.000 personnes dans la rue. Et plutôt en pétard !!!

ROUEN (Seine–Maritime) : NON AUX VIOLENCES POLICIÈRES !

L'intersyndicale interprofessionnelle de Seine Maritime et les organisations de jeunesse condamnent l'utilisation de la violence par la police et les gardes mobiles à l'occasion du rassemblement devant le rectorat de Rouen puis à l'issue de la manifestation devant la CARSAT de Normandie. Force est de constater qu'il n'y a eu aucun débordement dans les neuf manifestations que nous avons organisées à Rouen depuis le 19 janvier.

Nous condamnons l'utilisation de la force, des gaz lacrymogènes contre les travailleur-ses, les jeunes et les retraités. Le gouvernement est fébrile et minoritaire, il utilise la violence pour tenter de décrédibiliser le mouvement. Cela ne nous fera pas reculer. Nous continuerons la lutte jusqu'au retrait !

LE COMITÉ DES TRAVAILLEURS FRONTALIERS INTERPELLE LE DÉPUTÉ DE LA 5ÈME CIRCONSCRIPTION DE MOSELLE !

Monsieur le Député Vincent Seitlinger,

Le Comité de Défenses des Travailleurs Frontaliers de la Moselle vous appelle à voter contre cette abominable loi dont le but est de faire travailler jusqu'au tombeau. Cette contre-réforme pénalisera lourdement les anciens travailleurs frontaliers en chômage qui ne bénéficieront plus du maintien des droits de leurs allocations à partir de 62 ans. Ils devront survivre avec le RSA de 62 ans jusqu'à l'âge de la retraite allemande 66-67 ans. Un scandale après une dure vie de dur labeur.

Comme vous le savez, cette contre-réforme est purement idéologique. La France est encore le seul pays dans l'UE où l'on ne travaille pas jusqu'à 65 – 67 ans. *Cette contre-réforme est dictée par la Commission européenne, par cette UE de malheur qui détruit toutes nos conquêtes sociales.*

Thierry Breton, commissaire européen a affirmé le 9 décembre 2019 : « **la commission européenne juge nécessaire toutes les réformes qu'il faut mener sur l'ensemble du continent, et notamment celle des retraites... ; la France doit instituer un régime unique de retraite pour faire 5 milliards d'économie...** » Et cela a été rappelé par le Conseil de l'UE le 12 juillet 2022.

Lors du sommet européen à Barcelone le 22 mars 2002, Chirac, Jospin, Blair et Schröder ont signé avec le même stylo le recul de l'âge de la retraite de 5 ans / 7 ans.

L'ancien président du SPD Sigmar Gabriel et Siegfried Russwurm, président de la fédération allemande de l'industrie revendiquent de porter la retraite à 70 ans.

Oui travailler jusqu'au tombeau c'est l'objectif de leur « belle Union européenne et ses valeurs ». Un affront à la classe ouvrière !!!

Les Larcher, les Retailleau ces gras notables du Sénat qui s'y empiffrent et qui n'ont jamais mis les pieds dans une usine ; ces nantis déconnectés des réalités ont voté cette saloperie, et ils ont le culot de dire qu'il faut bloquer les bloqueurs. *Eh bien qu'ils fassent, ainsi que tous les parlementaires qui sont pour cette loi, un stage de 6 mois : sur le trépied d'un camion poubelle, dans les hôpitaux soulever les malades, sur les chantiers, monter les échelles et les échafaudages, étaler le bitume par 40°C de chaleur sur les routes, dans les usines travailler à la chaîne.*

Ainsi ces ronds de cuir affalés sur leur siège doré prendront conscience de la réalité du monde du travail.

Monsieur le député nous sommes en colère !!! Nous espérons vivement que vous et vos collègues voterez contre cette abominable loi.

SALAIRE DÉRISOIRE ET PLANNING À TROUS : Une quinzaine d'auxiliaires de vie ont manifesté à Crécy-en-Ponthieu (Somme) !

Ces salariées ont protesté devant le siège de leur employeur Valloires Domicile vendredi matin, avant d'être reçues par la direction. Elles dénoncent des plannings à trous, des salaires trop bas et des défraiements dérisoires pour leurs déplacements professionnels.

Elles se sont donné rendez-vous, avec une vingtaine de militants de la CGT, devant le siège de l'association qui les embauche, avant une déambulation dans le centre-ville. Sur leur banderole, on pouvait lire : "Femmes mal payées, maltraitées, mal retraitées" !

Elles sont 80 à faire ce métier dans cette association : faire les toilettes quotidiennes des personnes dont elles s'occupent, préparer le repas, faire le ménage et puis discuter quand il y a le temps, tout cela entre trente minutes chrono. En tout, chacune peut suivre **jusqu'à 16 usagers par jour**, sur une quarantaine de communes qui vont du Ponthieu à la côte picarde.

Certaines salariées prennent des crédits pour payer l'essence !

Ces auxiliaires *doivent utiliser leur propre voiture pendant le service* avec 38 centimes remboursés par kilomètre explique Sylviana : "On réclame 50 centimes par kilomètre, explique cette salariée, en poste depuis 9 ans. Et puis l'usure de la voiture, c'est aussi à nos frais." Certaines font même des crédits pour payer l'essence !

Et ces trajets en voiture ne sont pas comptés comme du travail : "On est tout le temps sur la route, on travaille du matin au soir pour des salaires dérisoires", conclut Sylviana. Valloires Domicile a annoncé bientôt acheter 8 voitures pour 80 auxiliaires. Un début de solution timide, car chaque véhicule sera attribué 3 mois à une salariée, avec une carte carburant.

A cela, il faut ajouter des journées à trous, qui s'étalent entre 6h45 et 20h30 explique Sandra : "Parfois on commence le matin pour 3/4 d'heure, puis on revient à midi pour 3/4 d'heure, et pareil le soir". Et chaque jour, cette auxiliaire a le sentiment d'être *maltraitante avec les usagers* : "Essayez de faire en trente minutes une toilette, un repas, la vaisselle et le reste : c'est impossible. On n'a même plus le temps de discuter avec eux", poursuit cette salariée.

Les salariées réclament aussi des plannings fixes. Impossible dit *Valloires Domicile, qui n'arrive pas à recruter*. Difficile aussi de faire plus sur les salaires : "*L'augmentation ne sera pas significative et ponctuelle, quand on pourra*, indique Marie-Charlotte Thueux, directrice adjointe. *En ce moment, on y travaille car nous sommes en négociation avec le département de la Somme* » **pour plus de souplesse financière pour ces salariées qui s'investissent" !!!**

Les auxiliaires de Valloires Domicile *envisagent d'autres actions prochainement*.

BRIANCON (Hautes-Alpes) : APRES LA REFORME DE TROP, LE 49.3 DE TROP !!

Lundi 20 mars 16h : Rassemblement à Briançon à 16h devant le Lycée d'Altitude, sortie du collège et des lycéens des épreuves de spécialité du bac, pour continuer à exiger le retrait de la réforme des retraites.

Les épreuves de spécialités auront lieu les 20 et 21 mars.

Les organisations professionnelles dénonçaient déjà le non-sens de ces dates et demandaient leur report au mois de juin. Ce qui est encore possible.

Tractage pour faire connaître et appeler à suivre "*le préavis de grève déposé qui couvre la période des épreuves de spécialités. Dans l'hypothèse où le gouvernement n'aurait pas retiré son projet de réforme des retraites, elles appellent (les organisation syndicales) à poursuivre la mobilisation pendant les épreuves de spécialité y compris par la grève de la surveillance là où c'est possible.*"

Selon le suivi de cet appel des actions sont prévues pour mardi, 2^{ème} jour des épreuves.

RÉFORME DES RETRAITES: LES SYNDICATS DÉCLARENT LA GRÈVE ILLIMITÉE SUR LE SITE VERESCENCE (FLACONS DE VERRE POUR LES PRODUITS DE LUXE) DE MERS-LES-BAINS (SOMME) !

Après le rejet de la motion de censure par l'Assemblée nationale, l'intersyndicale (CGT, CFDT, FO) du verrier Verescence a opté pour une grève illimitée. Objectif : permettre à chaque salarié de se déclarer en grève à tout moment.

Le militant syndical CGT explique l'implication du personnel de Verescence aidant les salariés pour bloquer le dépôt des camions-bennes dans la ville voisine de Eu. Les verriers soulignent leur conditions de travail extrêmes, motivant leur présence importante dans toutes les manifestations.

L'INCENDIE DU LOGEMENT DU MAIRE DE SAINT BRÉVIN (44)

Les organisations syndicales et associations : Attac, Confédération Générale du Travail, Fédération des Amicales Laïques-Ligue de l'enseignement, Fédération Syndicale Unitaire, France Palestine Solidarité, Ligue des droits de l'Homme, Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples, Syndicat des Avocats de France, Union syndicale Solidaires réunies dans le Collectif de Lutte pour les droits et les libertés Ensemble contre les idées et les actes des Extrêmes Droites (CLECED) tiennent par ce communiqué à apporter leur soutien total à Yannick Morez, maire de St Brévin, victime d'un acte de violence d'une gravité extrême. Ce jet de *cocktail molotov* fait suite à des menaces à son encontre, celle de sa famille suite à son engagement d' élu pour l'implantation d'un centre d'accueil de demandeur-euses d'asile sur la commune dont il est l'édile. Outre le maire, d'autres élu·es et personnes brévinois-es ont été menacé·es à Saint Brévin. Un tract distribué en début d'année par des personnes s'opposant au CADA fait l'objet de plaintes pour provocation à la discrimination raciale.

Cet acte fait suite à la pression de groupes qui se situent à l'extrême droite, notamment le samedi 25 février devant la mairie de St Brévin, appelant pour certains à prendre les armes contre les étrangers et leurs soutiens.

Face à cet acte de violence d'une gravité extrême, le Collectif exprime le souhait que l'enquête actuellement en cours permette d'identifier les responsables et qu'une réponse pénale adaptée soit apportée.

GÉNÉRALISATION DU SNU : UN PROJET DANGEREUX POUR LA JEUNESSE ET L'ÉDUCATION POPULAIRE !

Le président Macron avait annoncé dans son discours de nouvel année la généralisation du Service National Universel (SNU). Dans le contexte social de lutte contre la réforme des retraites, craignant la mobilisation de la jeunesse, les annonces des modalités ont été reportées. Un document interne, ayant fuité, donne les contours inquiétant des projets de généralisation. L'obligation pour les jeunes de seconde et de première CAP est prévue dans un premier temps dans 6 départements puis sur tout le territoire les années suivantes.

Le séjour de cohésion (12 jours) aura lieu **sur le temps scolaire en seconde**, complété par une « **phase d'engagement** » peu définie de 3 ans dans laquelle on trouve la volonté d'intégrer davantage de jeunes dans le dispositif « service civique ». Pour les animateurs et animatrices, l'effet s'annonce encore plus catastrophique. Dans un secteur extrêmement en tension, où trouver les animateurs pour encadrer dans une filière qui peine déjà pour tenir ses engagements et rémunérer décentement ses intervenant-es ?

La mesure risque de vider les accueils périscolaires, centres de loisirs, séjours de vacances des associations et des collectivités territoriales... Dans les projections le budget du SNU, s'il était généralisé, représenterait **plus de 5 milliards d'euros (soit autour de 2.300 euros par jeune!)**. C'est un assèchement programmé du financement des associations d'éducation populaire, pour un projet d'embrigadement de la jeunesse.

Autres conséquences : Le risque d'impact négatif sur la disponibilité des hébergements pour les centres de loisirs et colonies de vacances est également très grand. Faire partir 800.000 jeunes 12 jours sur des périodes très restreintes va poser de très nombreux problèmes de logistique et d'hébergement. D'ores et déjà le gouvernement a créé les conditions pour contourner la loi sur les accueils de mineur-es: le SNU est défini comme séjour avec hébergement mais sans norme minimale en termes de taux d'encadrement ! Cela ouvre aussi la voie à une remise en cause des taux d'encadrement sur l'ensemble des Accueils collectifs de mineur-es (ACM). La part de l'encadrement non qualifié monte à 40 % contre 20 % maximum normalement. Il n'y a pour diriger les séjours, aucune exigence de qualification ! (Ni BPJEPS, ni BAFA, ni BAFD) ! Seule obligation pour les directions : être majeur-e et suivre une formation « maison » de 2 à 3 jours. On ne peut qu'être inquiet pour la sécurité des jeunes qui seront accueillis. Ce projet a donc tout d'une catastrophe pour la jeunesse : embrigadement, détournement de financements qui devraient être consacrés aux associations d'éducation populaire. C'est aussi une catastrophe programmée pour les salarié-es de ces secteurs, dont le sens des métiers est bafoué, et qui subiront les coupes budgétaires programmées. Comment les directions de certaines fédérations qui se réclament des valeurs d'éducation populaire peuvent-elles mettre à ce point ces valeurs de côté en participant à un dispositif en tout point contraire à celles-ci ?